

Concours d'architecture pour la piscine du Locle

Organisateur pour le concours de projets d'architecture d'une piscine couverte et de ses annexes, sur le site du Communal sur la Commune du Locle.

Rédaction du cahier des charges et du règlement, suivi complet de la procédure jusqu'à désignation du lauréat.

La Ville du Locle, pour répondre aux exigences en matière d'enseignement obligatoire de la natation dans les écoles, a la nécessité de réaliser une piscine couverte, exploitable toute l'année. Elle a opté pour le site du Communal, dédié aux équipements sportifs, où sont déjà installés la patinoire, la piscine extérieure, la salle polyvalente, les terrains de football. Le concours a démarré en octobre, en procédure ouverte, soumise aux marchés publics. La rédaction du programme et du règlement s'est déroulée de décembre à mai 2014, en parallèle de la mise en place du jury. Le concours est ouvert aux architectes, avec comme objectif l'attribution d'un mandat complet après désignation.

Planning:

Rendu des projets: 28 août 2015

Jury: septembre 2015

Désignation du lauréat: octobre 2015



Lieu

Le Locle

Client

Ville du Locle

Période: 2014 - 2015

Coûts de construction: 15 Mio. CHF

Constructeur

Ville du Locle

Architecte

Architecte sera désigné lors du concours

Nos prestations

- AMO pour l'organisation du concours

Specifications

- Accès et accueil: 581 m²
- Locaux divers et techniques: 209 m²
- Bassins et plages: 1'310 m²
- Restaurant: 170 m²
- Vestiaires patinoire et football: 745 m²
- Mur d'escalade: 320 m²
- Chaufferie bois: 150 m²
- TOTAL: 3'485 m²